



Séparation et droit

Par fvcom

Bonjour,

En union libre mon amie et moi vivons ensemble dans une location depuis cinq années, je paye seul les charges (Loyer, électricité, taxe d'habitation et assurance)

De son côté elle s'achète (ordinateur, télévision, robot ménager,)

En séparation, quels sont mes droits sur les matériels achetés ?

En sachant qu'elle ne participait pas aux charges locatives.

merci pour votre réponse.